

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2015

Edition du  
18 novembre 2013

DANS CE NUMÉRO

---

**La déduction fiscale est une mauvaise forme d'aide financière** (Jean-Daniel Delley)

Et pas seulement dans le domaine de la politique familiale!

**Souveraineté alimentaire: la foire d'empoigne** (Albert Tille)

Quatre initiatives pour récupérer un généreux concept

**UBS sauvée des eaux...** (Jean-Pierre Ghelfi)

... mais la question des banques systémiques n'est pas réglée pour autant

**Hommage à Jeanne-Marie Perrenoud (1914-2013)** (Dan Gallin)

Parcours d'une militante, qui participa notamment à la fondation de DP

**Les très grandes affaires du marché de détail** (Yvette Jaggi)

L'avenir depuis 50 ans avec DP – VI. Consommation et distribution

# La déduction fiscale est une mauvaise forme d'aide financière

Et pas seulement dans le domaine de la politique familiale!

Jean-Daniel Delley - 12 novembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24686>

L'initiative de l'UDC «*pour les familles*» a suscité un débat sur le bien-fondé des déductions fiscales. Il était temps, car cet outil de pilotage favorise plus les inégalités de traitement qu'il ne vient en aide aux personnes qu'il prétend aider.

La campagne en faveur de cette initiative a martelé l'argument de l'égalité de traitement entre les familles. Si celles qui ont recours à une aide extrafamiliale bénéficient d'une déduction fiscale, alors les familles qui s'occupent elles-mêmes de leur progéniture y ont aussi droit. Le raisonnement est séduisant, mais bancal ([DP 2012](#)). La déduction accordée aux premières peut se rattacher à un principe général du droit fiscal: les dépenses liées à l'acquisition du revenu ne sont pas imposables, comme les dépenses de déplacement, de repas, de vêtements professionnels. Dans la mesure où la garde extrafamiliale permet aux deux conjoints d'exercer une activité professionnelle, les frais relatifs peuvent être considérés comme nécessaires à l'acquisition du revenu. Tel ne serait pas le cas d'une déduction pour la garde familiale qui relèverait de la catégorie des déductions à but social.

Ce genre de déductions est fort prisé des parlementaires qui

font assaut d'imagination pour soulager la facture fiscale de leur clientèle. Actuellement, on en dénombre une quarantaine au niveau fédéral qui prive le fisc d'une dizaine de milliards de francs chaque année. Au cas où l'initiative de l'UDC était acceptée, s'y ajouterait une baisse de recettes de 370 millions pour la Confédération et d'un milliard pour les cantons.

La question de savoir si le but et le public visés sont réellement atteints est rarement évaluée. Dans la mesure où nombre de déductions sont accordées indépendamment du revenu des contribuables, la progressivité de l'impôt s'en trouve affaiblie. En clair, les déductions profitent proportionnellement plus aux revenus élevés.

Une [évaluation](#) de la taxation des personnes physiques dans le canton de Genève a mis en évidence les effets pervers d'une politique généralisée de déductions. Alors que le canton ne connaissait que neuf déductions possibles au début du 20<sup>e</sup> siècle, il en autorisait 30 à l'aube du siècle suivant. En 1997, cette générosité réduisait le revenu imposable des salariés de 8,3 milliards, soit une perte de 1,5 milliard pour le fisc. Les auteurs de l'étude ont noté que certaines déductions - prévoyance

professionnelle, troisième pilier, prestations bénévoles, épargne enfant, cotisations de l'assurance maladie - favorisent exagérément les hauts revenus, ce qui contrevient au principe de la capacité contributive. Par ailleurs, la multiplication des accords entre l'administration fiscale et des entreprises ou des corps de métiers a conduit à des inégalités de traitement. Ainsi, les déductions forfaitaires pour frais professionnels des cadres d'entreprise peuvent varier de 5 à 10% du revenu brut. Enfin, l'évaluation révèle que les agents du fisc consacrent les deux tiers de leur temps au contrôle des déductions, au détriment de la vérification des revenus.

Dans le cadre de la politique familiale, la [solution récemment esquissée par Eveline Widmer-Schlumpf](#) pourrait pallier les défauts inhérents aux déductions fiscales. Le crédit d'impôt - une somme à déduire de l'impôt dû -, une revendication déjà ancienne de la gauche, semble maintenant séduire jusque dans les rangs bourgeois. Les sommes libérées par la suppression des déductions «*familiales*» pourraient être redistribuées de manière plus efficace et équitable. A condition bien sûr de pousser la logique jusqu'au bout, à savoir instaurer un impôt

négalif. Les ménages à bas revenu et donc non assujettis à

l'impôt devraient également bénéficier de ce crédit et les familles dont l'impôt est

inférieur au crédit avoir droit au solde.

## Souveraineté alimentaire: la foire d'empoigne

Quatre initiatives pour récupérer un généreux concept

Albert Tille - 14 novembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24705>

La souveraineté alimentaire est un droit pour chaque Etat de mettre en place la politique agricole adaptée à sa population sans qu'elle puisse avoir un effet négatif sur les populations d'autres pays. Ce concept a été présenté lors du Sommet de l'alimentation de la FAO en 1996. Il visait essentiellement à protéger les agricultures vivrières des pays en développement qui sont menacées par la monoculture de produits destinés à l'exportation.

Cette généreuse idée altermondialiste a été récupérée par les paysans suisses. Pour eux, la souveraineté alimentaire signifie l'approvisionnement du pays avec des produits indigènes. Les écologistes, séduits également par ce vertueux concept, voient dans l'agriculture de proximité un moyen d'imposer moins de transports polluants et une production plus respectueuse de l'environnement.

En cet automne 2013, la souveraineté alimentaire devient une véritable foire d'empoigne avec l'annonce de

quatre initiatives populaires concurrentes sur ce sujet:

- Les délégués de l'[Union suisse des paysans](#) (USP) en décideront le 20 novembre.
- Prenant les devants, l'[UDC](#) présente un texte concurrent à celui, jugé trop mou, de la grande centrale agricole, et ceci conformément à sa [volonté clairement exprimée](#) de défendre la souveraineté alimentaire.
- [Uniterre](#), le syndicat paysan minoritaire, convoque ses troupes pour lancer son propre texte dont on ignore encore le contenu.
- Pour compléter ce bouquet, les [Verts](#) doivent encore décider entre deux variantes de leur initiative sur la souveraineté alimentaire.

L'activisme de cet automne est la retombée directe de la politique agricole 2014-2017 ([DP 1967](#)) approuvée ce printemps par le Parlement. Il s'agissait, pour faire court, de rendre l'agriculture plus écologique et un peu moins productiviste ([DP 1942](#)).

L'USP a échoué dans sa

principale revendication (le maintien de la contribution aux éleveurs par tête de bétail). Mais elle avait notamment obtenu une rallonge de l'enveloppe budgétaire et la prise en compte de l'[initiative parlementaire](#) de son directeur, le conseiller national PLR Jacques Bourgeois, en inscrivant dans la [loi sur l'agriculture](#) le respect du principe de la souveraineté alimentaire.

Malgré ce résultat mitigé, la grande centrale agricole a renoncé à combattre la révision de la politique agricole. Uniterre et quelques sections cantonales de l'UDC ont alors lancé le référendum mais ne sont pas parvenus à récolter 50'000 signatures. Ecoutant la grogne des éleveurs, qui représentent un fort contingent de ses membres, l'USP entend faire inscrire dans la Constitution un article 104a qui impose à la Confédération de renforcer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires indigènes issues de la production «durable». L'UDC poursuit un but identique, mais précise que le taux d'auto-approvisionnement

ne doit pas être inférieur à celui calculé à l'entrée en vigueur de son initiative.

Pour contrôler l'auto-alimentation, il faut pouvoir maîtriser le volume des importations. Or l'accord de l'OMC signé par la Suisse il y a 20 ans ne permet pas d'augmenter la protection douanière. Reste la possibilité d'accroître la production indigène.

Comme le sol agricole n'est pas extensible, il faut donc

pratiquer une agriculture plus productive et moins «durable». C'est ce que font les éleveurs de bovins. Pour accroître la production laitière, ils nourrissent les vaches comme des cochons en important massivement du soja et autres tourteaux ou céréales fourragères. Et ils comptent écouler à l'étranger leurs excédents de produits laitiers.

Afin d'intensifier la production herbagère et la grande culture, il faut intensifier l'utilisation des engrais importés. Curieuse souveraineté alimentaire.

Au-delà des beaux emballages de souveraineté alimentaire et de garantie de l'approvisionnement de la population suisse en produits indigènes «durables», les initiants veulent simplement garantir le revenu paysan. On ne saurait contester à une organisation agricole le droit de défendre ses membres ou à un parti de vouloir plaire à son électorat rural. Mais il ne faut pas être dupe des vertueux arguments pour voiler des intérêts purement sectoriels.

## UBS sauvée des eaux...

... mais la question des banques systémiques n'est pas réglée pour autant

---

Jean-Pierre Ghelfi - 16 novembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24715>

Tout est bien qui finit bien! [Après coup](#), il est facile de dire que la Confédération et la Banque nationale ont fait une bonne affaire en venant au secours d'UBS le 16 octobre 2008 en lui prêtant 6 milliards de francs pour augmenter ses fonds propres et en concluant avec elle «un accord portant sur le financement à long terme et la liquidation ordonnée de titres illiquides et d'autres actifs à problème pour un montant maximum de 60 milliards de dollars des Etats-Unis», somme qui représentait alors un tiers du capital de la BNS.

Cette opération était destinée à renforcer la stabilité du

système financier suisse. Elle intervenait dans le contexte d'une crise financière mondiale, un mois après la faillite de la banque Lehman Brothers.

Elle comportait des risques considérables. D'ailleurs les premières réactions à la décision des autorités fédérales et monétaires furent plutôt négatives. Pourquoi recourir à l'argent des contribuables (pour le prêt de la Confédération) et des citoyens (pour les fonds de la BNS) pour venir au secours de la première banque du pays qui n'avait à s'en prendre qu'à elle-même si elle n'arrivait pas à se faire rembourser les prêts insensés

qu'elle avait consentis?

### Banque systémique

La Suisse, comme la plupart des autres pays d'ailleurs, découvrait à cette occasion la notion de «*banque systémique*» et, dans la foulée, se rendait compte que le secteur financier jouissait, même dans une économie dite libérale, d'un statut particulier, différent de celui des autres branches économiques. Les Etats et les banques centrales engageaient des programmes de plusieurs milliers de milliards de francs pour relancer l'économie et pour recapitaliser les plus grandes banques et assurer ainsi leur

survie.

Les banques comportant un risque systémique sont celles qui sont considérées comme trop grandes pour faire faillite (*too big to fail*), car leur chute entraînerait celle de pans entiers de l'économie. Il en résulterait des dommages irrémédiables pour de très nombreuses entreprises et pour les emplois, dont les coûts économiques et sociaux seraient un multiple des soutiens accordés. Les banques centrales n'avaient pas agi de cette manière à la suite de la crise financière de 1929, laquelle, de ce fait, devait entrer dans l'histoire sous le terme de «*grande crise des années 30*». Une expérience à ne renouveler évidemment sous aucun prétexte.

Toute justifiée qu'elle ait donc été, l'intervention de la BNS en octobre 2008 n'en comportait pas moins des risques considérables. Personne ne pouvait garantir que la liquidation de milliers et milliers de contrats de prêts pourrait se faire de manière ordonnée, même en prenant tout le temps nécessaire. Et rien ne garantissait non plus que cette mesure de sauvetage d'UBS serait suffisante pour

assurer sa survie. La situation internationale aurait très bien pu se dégrader davantage, ce qui aurait nécessité un nouveau sauvetage de la banque suisse. La BNS aurait-elle pu intervenir une deuxième fois? Et que ce serait-il passé si Credit Suisse avait aussi dû solliciter le soutien de la BNS?

### **Lobbies bancaires**

C'est à l'aune de la situation en 2008, et non du bilan de l'opération en 2013, qu'il faut analyser la problématique des banques *too big to fail*. Un peu partout dans le monde, les *lobbies* bancaires dépensent des fortunes pour convaincre les opinions publiques et les parlements qu'il faut éviter une «*réglementation excessive*» et ne pas exiger de «*hausse exagérées*» des fonds propres. Sinon, disent-ils, les banques ne parviendront plus à obtenir une rentabilité suffisante pour accorder les crédits nécessaires au développement des entreprises et des emplois.

Cette argumentation met le monde à l'envers. Ce sont évidemment les activités de crédit qui doivent déterminer la rentabilité, et non l'inverse. Et surtout, l'expérience de déréglementation du secteur

financier dès les années 80 a montré à quels excès abominables pouvaient aboutir les prétendues vertus de l'autorégulation du marché.

Soyons clairs. On voit une fois de plus que les marchés dits libres veulent le beurre et l'argent du beurre. Pas d'entraves réglementaires pour pouvoir développer leurs affaires. Mais le soutien du secteur public lorsque lesdites affaires se mettent à aller de travers.

Il y a là un double jeu qui n'est pas acceptable. La société est légitimée à se protéger des conséquences extrêmement onéreuses de l'échec des modèles d'affaires des banques *too big to fail* qui doivent, à l'avenir, pouvoir en assumer elles-mêmes, c'est-à-dire leurs actionnaires en priorité, les coûts.

A voir les réactions récentes des milieux économiques aux propos de la cheffe du département fédéral des finances, Eveline Widmer-Schlumpf, indiquant qu'à son avis les fonds propres des banques systémiques devraient être davantage relevés, nous ne sommes pas au bout de nos peines.

# Hommage à Jeanne-Marie Perrenoud (1914-2013)

Parcours d'une militante, qui participa notamment à la fondation de DP

Dan Gallin - 13 November 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24696>

Jeanne-Marie Perrenoud est née en 1914 à La Chaux-de-Fonds, dans une famille d'enseignants chrétiens-sociaux. Elle s'est éteinte le 11 septembre dernier à Neuchâtel, dans sa centième année. Son neveu Marc Perrenoud, lors d'une cérémonie à sa mémoire, rappelait qu'elle était devenue incroyante vers 19 ans, parce que, disait-elle, «*les arguments religieux ne sont pas convaincants*». Ses valeurs, c'étaient la justice, la démocratie, le respect des autres, les droits humains.

Jeune fille, elle s'identifie à Atalante, l'héroïne de la mythologie grecque, élevée dans la nature, indépendante et fière, qui court plus vite que les garçons. Dès l'âge de 12 ans, elle se passionne pour l'affaire Sacco et Vanzetti et lit le quotidien socialiste de La Chaux-de-Fonds, *La Sentinelle*. Elle passe l'année 1932-33 en Allemagne, à Breslau, où elle assiste à la montée du nazisme et à la prise de pouvoir par Hitler. Sa révolte et ses convictions en sortiront renforcées. Depuis les années 1930, Jeanne-Marie s'est intéressée à la culture juive, aux victimes des discriminations antisémites, à la *Shoah*. En 1936, elle met ses espoirs dans le Front populaire en France.

Pendant la guerre, elle travaille comme secrétaire dans des

administrations fédérales, puis en 1945 elle assume des remplacements dans l'enseignement à Neuchâtel. Elle part travailler à Genève en 1950, où elle vivra pendant un demi-siècle. En 1953, elle complète sa formation par un certificat pédagogique. En 1962, elle participe à la réforme du système scolaire genevois, sous la direction d'André Chavanne. Elle choisit d'entrer dans le Cycle d'orientation. En 1988, elle décrit ainsi ce changement de climat professionnel: «*Ce que l'on découvrait au Cycle d'orientation, c'était, après l'air confiné de l'école traditionnelle, comme un souffle du grand large: un esprit d'ouverture, un non-conformisme allègre, une audace novatrice, tout cela mis au service d'un profond désir de justice sociale, d'une volonté de tout mettre en œuvre pour faire de cette école un instrument de démocratisation des études - et non seulement des études, mais du savoir, de la connaissance du monde.*»

Elle adhère au parti socialiste genevois en 1958 et contribue à lui imprimer une nouvelle ligne politique - la rupture de l'alliance électorale avec le parti radical - qui aboutira en 1961 à la conquête du deuxième siège socialiste au Conseil d'Etat. Elle sera pendant quelque temps membre du Comité directeur

du PSG, mais c'étaient surtout les activités sur le plan international qui la motivaient. Elle participe en 1958 à la fondation du Comité suisse d'aide aux réfugiés espagnols, présidé par Rinaldo Borsa, dont elle sera secrétaire jusqu'à la chute du franquisme.

Le Comité aidait en priorité les militantes et militants de la CNT et du POUM réfugiés en France qui, contrairement aux socialistes du PSOE et aux communistes, n'avaient pas de structures de soutien et d'appuis extérieurs.

En 1963, elle fait partie du groupe des treize personnes fondatrices de *Domaine Public*. Elle y côtoie notamment Ruth Dreifuss, future conseillère fédérale. À partir de 1977, elle est active dans le Comité de solidarité socialiste avec les opposants des pays de l'Est (CSSOPE) où elle milite avec des gens nettement plus jeunes qu'elle. Elle admirait Andreï Sakharov, et la tristesse provoquée par sa mort en 1989 fut mêlée à la joie d'assister à la chute du Mur de Berlin.

Jeanne-Marie prend sa retraite en 1977 et en 2000 déménage à Neuchâtel. Elle a immédiatement adhéré à la section locale du parti socialiste, mais sa santé ne lui a pas permis d'y militer comme elle l'aurait souhaité.

Marc Perrenoud écrit: «*Elle qui s'est toujours passionnée pour la politique internationale et pour l'engagement socialiste est décédée un 11 septembre. Comment ne pas penser au 11 septembre 2001, et au 11 septembre 1973, le coup d'État de Pinochet? Mourir le même*

*jour que Salvador Allende, est-ce un signe du destin d'une militante socialiste?»*

Jeanne-Marie, pour celles et ceux qui ont eu le privilège de la connaître, laisse le souvenir d'une camarade exemplaire,

par sa rigueur intellectuelle, sa droiture morale, sa modestie et son dévouement totalement désintéressé à la cause socialiste.

Article reproduit de [Pages de gauche](#) n° 127 (novembre 2013)

## Les très grandes affaires du marché de détail

L'avenir depuis 50 ans avec DP – VI. Consommation et distribution

Yvette Jaggi - 18 November 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24724>

Dans les années 60, la Suisse a connu, comme les pays développés et avec un certain retard par rapport aux Etats-Unis, une profonde transformation: l'avènement d'une société de consommation de masse dans laquelle les ménages achètent toujours davantage de biens et de services toujours plus diversifiés.

Même encore mal consolidés, les comptes nationaux reflètent cette évolution. Entre 1961 et 1970, la consommation privée à prix constants augmente dans une proportion record de 48%, jamais retrouvée depuis lors, sans que ces dépenses ne dépassent les revenus salariaux encaissés par les ménages au cours de la décennie la plus prospère des Trente Glorieuses. Malgré un léger fléchissement depuis le tournant du siècle, la consommation des ménages représente toujours près de 60% du produit intérieur brut

dont elle reste donc la principale composante. Comme telle, elle joue un rôle primordial dans toute politique conjoncturelle qui associe souvent croissance à dépenses autant qu'à revenus.

### Abondance, gaspillage et discussion

*Domaine Public* a d'emblée perçu l'émergence d'une société d'abondance et promptement dénoncé les inéluctables gaspillages qu'elle entraîne - et dont elle se nourrit même. C'était le thème du n° 17, conclu par un éditorial consacré à cette forme de [luxe](#) contemporain: perdre délibérément du temps et de l'énergie sans souci d'efficacité ni de rationalité, en toute gratuité dans un but de don, d'épanouissement ou de pur plaisir. Mais voilà, «*la faible tenue de notre civilisation se mesure au fait que l'on gaspille beaucoup de biens sans joie; et surtout que l'on dilapide des*

*forces, que l'on galvaude des énergies sans qu'elles soient créatrices. Nous nous offrons peu le luxe de libertés nouvelles*».

Cette apologie de la gratuité a inspiré une longue lettre à l'écrivain Yves Velan. Sa réaction et le dialogue qui s'ensuit se présentent sous la forme d'un entretien, transcrit dans le n° 23, sur le thème «[de la fête à la consommation sans joie](#)». En jeu: la part de la valeur économique attachée à toute activité apparemment inutile, du type éducation, culture, création, promenade.

Nouvelle approche indirecte de la société de consommation dans le n° 33, sous la forme cette fois de la [recension](#) d'un ouvrage du professeur Jean Meynaud, paru en 1964 à Lausanne, où l'auteur frappe plusieurs volées d'étudiants par l'originalité et la force critique de sa pensée politique et sociale. Sous le titre *Les*

*Consommateurs et le Pouvoir*, il met en évidence l'immense potentiel à la fois contestataire et constructif d'un mouvement consumériste qui tarde à se manifester en Europe, sauf en Suisse où la Fédération romande des consommatrices se montre active depuis un lustre.

Jean Meynaud fait la distinction entre le simple acheteur de biens et d'articles divers et le «*consommateur total*», sorte d'usager universel qui se fournit chez les prestataires de services en tous genres, publics ou privés, collectifs ou individuels, rémunérés ou non. Dans cette perspective, la protection des consommateurs élargit son champ et englobe, par exemple, la lutte contre la spéculation foncière, la préservation des paysages ou l'amélioration de la qualité des programmes télévisés. Pour ne rien dire de la couverture des coûts sociaux engendrés par des usages ou des comportements inadéquats envers l'environnement naturel et construit, les lieux de vie et de travail, les espaces publics et autres équipements collectifs.

Les manifestants de Mai 68 ont puisé, chez Jean Baudrillard en particulier, une volée de critiques à l'égard de la société de consommation, les traduisant en slogans mémorables du genre «*Consommation, piège à c...*» ou «*La marchandise est l'opium du peuple*». Dans son n° 94 daté du 30 mai, DP déroge à son autolimitation au champ helvétique pour se

pencher sur [\*Ces jours qui ébranlent la France\*](#). Et pour consacrer tout un chapitre aux rapports entre «*ouvriers et société de consommation*».

Notant la réserve du parti communiste et de la CGT vis-à-vis de la contestation estudiantine, DP la trouve logique. «*De larges couches de la population sont restées en marge de la prospérité. Elles ne sauraient en tant que consommatrices être dégoutées de notre civilisation, elles commencent à peine à en connaître certains bienfaits. La société de consommation, la classe ouvrière y est attachée, d'abord parce qu'elle y trouve son gagne-pain, ensuite parce qu'elle n'est pas blasée.*» Explication d'évidence, facile à transposer dans la réalité actuelle, où la société d'abondance fait toujours envie, particulièrement chez les déshérités de la planète et de la société, techniques du *marketing* et globalisation des modes de vie aidant. Et la moue critique faite par les «*élites*» n'engage qu'elles-mêmes.

### **Distribution concentrée et urbanisme commercial**

A consommation de masse, distribution en masse. L'évolution de la demande des acheteurs, toujours plus motorisés et désormais connectés, aura provoqué de profondes restructurations du côté des vendeurs.

Les entreprises de la grande distribution ont intégré leur

filière d'approvisionnement, rationalisé leur logistique, réorganisé leur réseau de vente, généralisé le libre-service, agrandi les surfaces de leurs succursales, développé leurs techniques de *marketing* et d'observation de la clientèle. Elles ont bataillé pour chaque site d'implantation, pour chaque fraction de pour-cent de marge nette, pour chaque innovation promotionnelle ou informatique.

Depuis les années 70, elles ont connu des regroupements spectaculaires, avec disparition de raisons sociales, voire d'enseignes, au point d'en arriver à la situation présente, caractérisée par une extrême concentration dans la distribution des biens de consommation et même de certains services. Le secteur de la vente au détail est à ce point dominé par les deux géants Coop et Migros que l'on peut parler, dans le secteur alimentaire tout au moins, d'un marché duopolistique. Avec toute la portée d'une telle réalité sur les plans économique, social et politique à l'ère de la consommation de masse.

DP a observé les étapes marquantes du processus de concentration. Certes, les deux numéros spéciaux *Essai sur le capitalisme suisse I* et *II* se réfèrent exclusivement aux grands groupes de l'industrie, de la banque et des assurances. Mais DP n'a pas manqué les grandes opérations capitalistes qui ont mené, par exemple en 1967, à l'intégration du groupe

[Jelmoli](#) dans la *holding* luxembourgeoise General Shopping (n° 72) ou, en 1984, à la disparition d'une chaîne historique comme [Usego](#) (n° 729). Ou plus tard à l'éclatement du groupe Globus/ABM et au rachat des magasins Waro par Coop ou Denner par Migros. A chaque fois, comme récemment lors de la reprise en 2009 de Sunstore par Galenica ([DP 1822](#)), la Commission de la concurrence finit par donner sa bénédiction au mariage de raison économique soumis à son approbation.

En matière d'urbanisme commercial, DP s'est montré très attentif aux développements attendus. C'est ainsi que le n° 29 annonçait dès mars 1965 le premier projet de *shopping center* à l'américaine, ce Glattzentrum qui allait effectivement, dix ans plus tard, ouvrir son parking géant et ses magasins à Wallisellen ZH et s'imposer jusqu'aujourd'hui comme le plus important centre commercial de Suisse, réalisant un chiffre d'affaires de 620 millions de francs. A noter qu'il est désormais rattrapé par la ville, la Glattstadt en plein développement, à l'instar des centres de Balexert GE et de Spreitenbach ZH, tous deux ouverts dans les années 1970-73.

En 1972, DP consacrait un important dossier à [L'hypermarché au bord de la route](#), faisant l'inventaire des problèmes annoncés en matière d'aménagement du

territoire par la politique d'implantation de ces gros générateurs de trafic que sont les grandes surfaces sises le long des grands axes de circulation.

Ces problèmes ont tout naturellement provoqué un mouvement de balancier de retour en ville signalé en 2003 ([DP 1573](#)), à l'exemple des nouveaux *malls*, fonctionnant comme des espaces fermés et aseptisés, dédiés à la consommation et à la socialisation sécurisées. Ces galeries d'un genre renouvelé existent depuis quelques années à Genève (La Praille), en plein Zurich (Sihlcity) et dans le quartier de Brunnen à Berne (Westside).

### **Consommateurs et distributeurs, acteurs politiques**

Comment pouvait-il en être autrement, même au pays dont la Constitution oblige les collectivités à respecter le principe de la liberté économique? Des phénomènes comme l'essor de la consommation ou la concentration dans la distribution ne pouvaient se produire sans accompagnement politique ni effet sur la législation.

Regroupés dès les années 60 en organisations de base actives surtout en Suisse latine, les consommateurs ont conquis la reconnaissance de leur existence et de leurs droits le 14 juin 1991, jour de l'adoption par le peuple et les cantons de l'article constitutionnel

présenté comme contre-projet à leur propre initiative populaire. Fruit d'un intense travail d'information et de lobbying, cette reconnaissance a fait des consommateurs un interlocuteur obligé des autorités fédérales et cantonales ainsi que des organisations économiques rompues de longue date à la défense de leurs propres intérêts. A commencer bien sûr par les grands distributeurs.

A titre d'exemple, on choisira la surveillance des prix pour montrer le type de patiente intervention exigée des citoyens-consommateurs. Côté distributeurs, c'est aussi l'embarras du choix. Optons pour la politique active et l'information-presse, pour lesquelles certaines entreprises semblent avoir un goût prononcé.

DP a suivi avec une sympathie évidente les efforts des consommateurs pour devenir une force complémentaire aux syndicats. Et cela même si ces derniers ne se montrent pas toujours preneurs, comme on l'a vu au temps des [arrêtés conjoncturels](#) de 1973 qui prévoyaient l'institution d'une surveillance des prix. Quoi qu'en pensent les organisations de travailleurs, rien ne sert de défendre les revenus salariaux si leur utilisation, sous forme de dépenses de consommation, ne peut pas se faire dans la transparence, qu'il s'agisse d'affichage des prix, d'information sur les produits, de conditions générales et contractuelles pour le logement, les comptes

bancaires, les assurances et, bien sûr, les services publics.

Dans ses articles publiés à l'occasion du 200<sup>e</sup> numéro de *J'achète mieux* en 1992, à celle des 40 ans de la FRC en 1999 ou des 25 ans de l'article constitutionnel sur la protection des consommateurs en 2006, DP salue les avances obtenues, d'abord grâce à l'engagement des acheteurs et usagers qui pratiquent «une nouvelle forme de civisme». Non sans marquer à chaque fois tout le chemin qui reste à parcourir.

La très laborieuse introduction d'une surveillance des prix en Suisse illustre bien les aléas de la défense des consommateurs. Instituée à la faveur des mesures anti-inflation au début de 1974, elle est abolie quatre ans plus tard. Tollé dans les milieux consommateurs qui lancent, en septembre 1978, une initiative populaire tendant à pérenniser cette surveillance. Dépôt en juillet de l'année suivante. Malgré le contre-projet recommandé par les Chambres, l'initiative est acceptée le 28 novembre 1982, par 56,1% des votants et par 16 cantons et 2 demi-cantons. S'ensuivent de [longs travaux](#) pour l'élaboration d'une loi d'application à laquelle s'opposent plus ou moins ouvertement les milieux économiques. Finalement, la loi fédérale du 20 décembre 1984 concernant la surveillance des prix (LSPr) entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1985, mais ne donne de toute évidence pas satisfaction. D'où le lancement d'une nouvelle initiative

populaire en avril 1986 «sur la surveillance des prix et des intérêts des crédits» déposée en novembre 1987 et finalement retirée en septembre 1991, au vu du contre-projet indirect sous forme d'une révision acceptable de la LSPr. Soit au total dix ans d'élans aussitôt freinés, de manœuvres de coulisse, de tentatives de blocage d'une revendication pourtant avérée.

Ceci dit, les limites de la surveillance des prix sont connues. La lutte contre l'îlot de cherté demeure sélective ([DP 2008](#)) et les opérations de blocage de la législation sur les cartels se poursuivent ([DP 2013](#)).

Les grands distributeurs ont traditionnellement le goût de la politique active et n'hésitent pas à en payer le prix. Seules les méthodes changent. Le fondateur de Migros, Gottlieb Duttweiler, qui a transformé sa société anonyme en coopérative en 1941, a siégé lui-même aux Chambres fédérales pendant 24 années, par intermittence entre 1935 et 1962, sur les bancs de la défunte Alliance des Indépendants. Une formation, absente de Berne depuis 1998, dont Migros a couvert la majeure partie du budget, tout comme de différents organes de presse plus ou moins durables. De son côté, Coop a longtemps entretenu une amicale parlementaire pour les questions de consommation. Les deux grands groupes mêlent désormais politique, promotion et information dans leur hebdomadaire respectif,

tirant l'un et l'autre à près de 2 millions d'exemplaires en trois langues. Du temps de son indépendance, Denner utilisait à fond la démocratie directe, son fondateur [Karl Schwenk](#) jouant à monter des actions politico-commerciales à grand spectacle.

A noter que dans les cas graves les grands distributeurs suisses savent très bien faire politique commune. En 2006, sachant que le lobbysme commun fait la force, ils présentaient à Berne l'image touchante d'un front uni contre les affreux *discounters* allemands décidés à passer le Rhin pour venir capter leur part du pouvoir d'achat si abondant en Suisse ([DP 1689](#)).

## **Un thème fausement mineur**

Dans son premier demi-siècle d'existence et sans craindre de se pencher sur le «panier de la ménagère» ni sur les chariots des grandes surfaces, DP aura régulièrement couvert les thèmes de la consommation et de la distribution que d'aucuns ont longtemps jugé mineurs, faute d'en comprendre toute la signification économique et surtout sociale. Or les budgets des ménages, la diversification des services commercialisés, les langages de la publicité, la mondialisation des marques, les nouveaux moyens de paiement électroniques et d'achat en ligne n'ont rien de futile, mais renvoient à la société qui se fait spontanément inégalitaire et axée sur les valeurs matérielles.

S'impose une réaction politique, publique et civique, collective et individuelle. La loi fixe les règles et corrige les abus qu'elle ne sait pas prévenir. Le «*consommateur total*» se préoccupe du sens et des effets de ses choix et

comportements. Et le distributeur responsable utilise sa force pour améliorer la qualité de ses rapports à ses fournisseurs et clients et, bien entendu, celle de ses produits et services.

*Cet article s'inscrit dans une série qui revient sur les évolutions et les enjeux pour l'avenir des grands dossiers de la Suisse depuis la création de DP en octobre 1963. Ils seront rassemblés dans un numéro spécial.*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée mais encouragée, pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **La déduction fiscale est une mauvaise forme d'aide financière**

<http://www.domainepublic.ch/articles/24566>

<http://www.cdc-ge.ch/Htdocs/Files/v/6203.pdf/ArchivesCEPP/Domainesdevaluation/Fiscalite/Deductionsfiscalescontribuablesalaries/taxasrapport.pdf?download=1>

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/850-Franken-Cash-oder-ein-Steuerabzug/story/16139286>

### **Souveraineté alimentaire: la foire d'empoigne**

<http://www.sbv-usp.ch/fr/medias/communiqués-de-presse/archives-2013/04112013-initiative-populaire-de-lu-sp-pour-garantir-lapprovisionnement/>

[http://www.svp.ch/g3.cms/s\\_page/80040/s\\_name/detailsconferencesdeprese/newsContractor\\_id/249/newsID/3822/news\\_newsContractor\\_year/2013?CFID=25367838&CFTOKEN=12157f3436847f0f-B5E7F4DB-5056-B-00-0D37E6193C7BCAEE](http://www.svp.ch/g3.cms/s_page/80040/s_name/detailsconferencesdeprese/newsContractor_id/249/newsID/3822/news_newsContractor_year/2013?CFID=25367838&CFTOKEN=12157f3436847f0f-B5E7F4DB-5056-B-00-0D37E6193C7BCAEE)

[http://www.svp.ch/g3.cms/s\\_page/80040/s\\_name/detailsconferencesdeprese/newsContractor\\_id/106/newsID/1416/newsContractor\\_year/2009](http://www.svp.ch/g3.cms/s_page/80040/s_name/detailsconferencesdeprese/newsContractor_id/106/newsID/1416/newsContractor_year/2009)

<http://www.uniterre.ch/index.php/fr/campagnes/620-initiative-populaire-souverainete-alimentaire>

[http://www.gruene.ch/web/gruene/fr/positions/economie/agriculture/communiqués/med\\_importstandards\\_f.html](http://www.gruene.ch/web/gruene/fr/positions/economie/agriculture/communiqués/med_importstandards_f.html)

<http://www.domainepublic.ch/articles/21478>

<http://www.domainepublic.ch/articles/19684>

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20080457](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20080457)

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19983407/index.html>

<http://www.greenpeace.org/switzerland/fr/publications/actualites/agriculture/soja-lait-viande/>

### **UBS sauvée des eaux...**

[http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/pre\\_20131108/source/pre\\_20131108.fr.pdf](http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/pre_20131108/source/pre_20131108.fr.pdf)[http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/pre\\_20131108/source/pre\\_20131108.fr.pdf](http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/pre_20131108/source/pre_20131108.fr.pdf)

### **Hommage à Jeanne-Marie Perrenoud (1914-2013)**

<http://pagesdegauche.ch/>

### **Les très grandes affaires du marché de détail**

<http://www.domainepublic.info/book/i/4098/3>

<http://www.domainepublic.info/book/i/3825/2>

<http://www.domainepublic.info/book/i/5048/2>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4145/>

<http://www.domainepublic.info/zoom/i/3643/>

<http://www.domainepublic.info/zoom/i/3655/>

<http://www.domainepublic.info/zoom/i/4024/3>

<http://www.domainepublic.info/zoom/i/4964/4>

<http://www.domainepublic.ch/articles/10110>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4151/>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4135/2>

<http://www.domainepublic.ch/articles/267>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4306/2>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4909/4>

<http://www.domainepublic.ch/articles/24299>

<http://www.domainepublic.ch/articles/24592>

<http://www.domainepublic.info/book/i/4990/5>

<http://www.domainepublic.ch/articles/9081>